



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur, adopté le 27 septembre 1999 par la municipalité de Gennes-sur-Glaize, confirmé lors de la fusion avec Longuefuye en 2019.

« Gironné d'azur et d'argent, à un écu de gueules, brochant sur le tout, chargé d'un lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or. »

TOPONYMIE :

Nom issu de la fusion le 1^{er} janvier 2019 des anciennes communes de Gennes-sur-Glaize et de Longuefuye. Gennes vient de l'Indo-européen "Gen" qui signifie la courbure, le plus souvent d'un cours d'eau brusquement incurvé ou arrondi, comme le ruisseau de Glaize qui s'arrondit aux abords du village. Longuefuye vient du vieux français désignant la distance journalière qu'un fermier exécute pour retourner un champ de vigne avec sa houe. Le préfixe "Longue" indique que dans le cas de Longuefuye, le fermier en question était particulièrement performant.

GENNES-LONGUEFUYE

EXPLICATIONS :

Le gironné permet de symboliser les ailes d'un moulin à vent rappelant qu'il y en avait plusieurs sur le territoire communal, dont un à la limite des territoires de Gennes et de Longuefuye, les cours d'eau n'ayant pas un débit suffisant pour actionner les pales des moulins à eau.

L'écu est aux armes de la famille Clisson, premier propriétaire de la forteresse de Romfort qui est ensuite passée à d'autres familles illustres : Les Du Guesclin, les Rohan et les Loré. La reprise intégrale du blason d'une famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les ornements sont deux pampres d'or, fruitées de gueules, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole et d'évoquer le souvenir de cette ancienne culture commune aux deux villages, dont le cru était assez prisé d'après Davelu.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur l'écu et le lion.

Le gironné n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la juxtaposition de pièces de tissus de forme triangulaires aux couleurs alternées ; il n'y a pas d'épaisseur. Si on ne précise pas le nombre de points du gironné, il a sa forme basique unissant l'écartelé (Coupure horizontale et verticale en quatre carreaux), et l'écartelé en sautoir (Coupures diagonales gauche et droite en quatre triangles). L'ensemble donne 8 triangles. S'il y en a plus dans le gironné, il faut l'indiquer.

Le terme lampassé s'applique à la langue ; celui d'armé aux griffes.

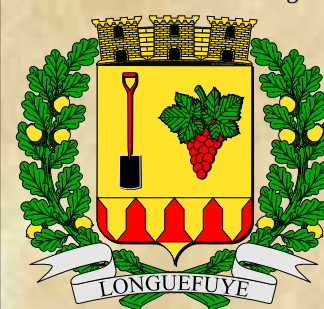
ARMES UTILISÉES :

Le blason de Gennes-Longuefuye a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Clisson qui sont les suivantes :



AUTRE BLASON :

L'ancienne commune de Longuefuye avait adopté des armes propres le 28 janvier 2000. Ce sont les suivantes :



« D'or, à une grappe de raisin de gueules, feuillée et tigée de sinople, adextrée d'une bêche de sable, au manche de gueules ; à la champagne vairée d'or et de gueules. »

EXPLICATIONS :

La grappe de raisin est à associer à la bêche venant ainsi symboliser le nom de la commune.

La champagne reprend le blason d'Anthenaise qui possédait le village en fief. La reprise intégrale du blason d'un seigneur étant interdite pour une commune, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

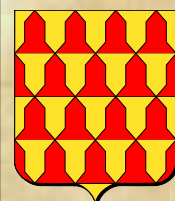
Les ornements sont deux branches de chêne de sinople, fruitées d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'argent pour honorer la forêt du Puy où se tient une fête du muguet le 1^{er} mai.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Longuefuye a été réalisé en reprenant les armes de la famille d'Anthenaise (Ci-contre).



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Gennes-Longuefuye n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.